

L'ajournement

Mme Pauline Browes (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, à la suite du sommet de Reykjavik et vu les préoccupations exprimées par le député quant à l'Initiative de défense stratégique et l'importance qui lui a été accordée lors des pourparlers en Islande, il importe de souligner de nouveau quelle est la politique du gouvernement à cet égard. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a parlé tout particulièrement du sommet de Reykjavik dans sa déclaration à la Chambre le 21 octobre, mais je voudrais ajouter quelques mots pour compléter ses observations.

• (1815)

Le député se rappellera que l'IDS est un programme de recherches visant à examiner diverses possibilités de défense contre les missiles balistiques. La mise en oeuvre d'un système efficace de défense contre les missiles balistiques modifierait le facteur de dissuasion nucléaire parce qu'au lieu de menacer un agresseur éventuel de représailles, on supprimerait ses objectifs militaires pour une attaque nucléaire. Des hauts fonctionnaires américains ont souligné que si l'IDS établit la faisabilité de la défense contre les missiles balistiques, ce qui n'arrivera pas avant plusieurs années sinon jamais, les États-Unis prévoient que les deux grandes puissances commenceront à collaborer davantage et à compter de plus en plus sur des systèmes défensifs. C'est là-dessus que se fonde la position des États-Unis pour les négociations sur les armements à Genève.

Le gouvernement juge les recherches dans le cadre de l'IDS prudentes vu que les Soviétiques ont eu des activités semblables ces dernières années. Pourtant, l'URSS a jusqu'à récemment refusé de discuter du rapport entre l'offensive stratégique et la défense à Genève.

Les pourparlers de Reykjavik se sont concentrés surtout sur le rapport entre l'IDS et le traité sur les systèmes antimissiles balistiques. A Reykjavik, le secrétaire général Gorbatchev a proposé que toute la recherche sur les missiles antimissiles balistiques soit limitée à la recherche en laboratoire. Comme les États-Unis trouvaient cette interprétation encore plus restrictive que le traité ABM actuel, ils ont jugé cette proposition clairement inacceptable. Il faut signaler que le président Reagan avait auparavant accepté de maintenir le traité ABM pour dix ans. En outre, si l'URSS refuse son accord sur tout autre aspect du désarmement à moins que la question de l'IDS et des ABM soit déjà réglée, cela représente un recul par rapport à sa position dans le passé.

Les États-Unis nous ont garanti que la recherche de l'IDS respectait les termes stricts du traité ABM même si, dans certains milieux aux États-Unis, on juge qu'une interprétation plus libre du traité serait justifiée. Nous sommes satisfaits des assurances fournies par le gouvernement des États-Unis. Le gouvernement du Canada maintient toujours que les deux parties doivent s'en tenir strictement aux termes du traité ABM.

Depuis le sommet de Reykjavik, les deux côtés se sont dits disposés à discuter de leurs autres divergences d'opinions et de miser sur les progrès déjà accomplis dans ces autres domaines. Le gouvernement du Canada s'en réjouit et exhorte les dirigeants des deux pays à poursuivre leurs efforts.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 18.)